

## Fédérale 1



Dans la séance du 30 Mai 2014, le CD de la FFR a décidé de modifier les modalités d'accèsion à la PRO D2 pour la saison 2015/2016.

Une répartition des clubs candidats se fera dans les différentes poules du championnat, selon le classement sportif de la saison précédente et la méthode du serpent.

Les candidats autorisés à participer à la phase finale d'accèsion devront figurer parmi les 16 équipes classées aux 4 premières places de chaque poule à l'issue de la phase qualificative et répondre à un cahier des charges.

Toutefois, le nombre d'équipes participantes sera limité à 6 et devront remplir de manière cumulative, les trois conditions qui suivent :

- **Avoir déposé un acte de candidature au plus tard le 1<sup>er</sup> Juin 2015**
- Avoir reçu de la FFR l'autorisation formelle d'y participer, après vérification que le club concerné respecte les différents critères énoncés par le cahier des charges dédié et notamment qu'il dispose, en propre, d'un centre d'entraînement labellisé au plus tard le 1<sup>er</sup> Janvier 2015.
- La vérification du respect des critères incombe à la FFR qui en communique le résultat aux candidats, au plus tard le 31 Décembre de la saison sportive considérée.
- Figurer *in fine* parmi les seize équipes classées aux quatre premières places de chaque poule à l'issue de la phase qualificative de la saison 2015/2016.

Pour plus d'information, vous trouverez ci-joint le document présenté et adopté lors du CD de la FFR du 14 mars 2014.

## Numéro 75

Mars 2015

### SOMMAIRE

<b>Fédérale 1.....</b>	<b>1</b>
<b>Rapport Karaquillo.....</b>	<b>2</b>
<b>Rappel Inscription DE.....</b>	<b>3</b>
<b>Journée des Ambassadeurs...3</b>	
<b>Rugb'Images.....</b>	<b>4</b>

## Rapport Karaquillo



Le rapport Karaquillo fait état du statut des sportifs et des professionnels du sport. Il a été rédigé par Jean-Pierre Karaquillo (professeur agrégé des facultés de droit et également co-fondateur du centre de droit et d'économie du sport) à la demande de Monsieur Thierry Braillard, secrétaire d'Etat aux Sports et remis le 18 Février 2015.

L'objet de ce rapport est de sécuriser le statut des sportifs professionnels car le droit commun du travail se révèle être inadapté aux exigences du sport professionnel et de son organisation tant dans le domaine du temps de travail, que du prêt de main d'œuvre.

Les enjeux sont de deux types : permettre aux sportifs de haut niveau ou professionnels du sport de se former tout au long de la carrière, gage d'une transition réussie, ainsi que de les protéger.

TECH XV a été sollicité au travers de la FEP (Fédération des Entraîneurs Professionnels) pour participer intellectuellement à la création de ce rapport.

Ainsi, vous retrouverez différentes propositions concernant les Entraîneurs, notamment celles-ci :

- N°8 : Obliger les fédérations et les clubs professionnels à proposer des bilans d'orientation ou de compétences réguliers aux sportifs de haut niveau et professionnels.
- N°15 : Réaffirmer la responsabilité des fédérations et des clubs professionnels en matière de suivi socio-professionnel en leur imposant la désignation de référents chargés de cet accompagnement à titre principal.
- N°17 : Créer une formation continue obligatoire destinée à former les chargés d'accompagnement socio-professionnel au sein des fédérations et des clubs professionnels, et en confier le pilotage à l'INSEP.
- N°18 : Proposer à l'ensemble des entraîneurs des sportifs de haut niveau et des formateurs des clubs professionnels de suivre des modules de sensibilisation aux questions de formation et d'insertion professionnelle.
- N°31 : Créer un contrat de travail à durée déterminée spécifique applicable aux sportifs et entraîneurs professionnels.
- N°32 : Appliquer le contrat de travail à durée déterminée spécifique aux sportifs qui sont dans un lien de subordination avec un club, et aux entraîneurs rémunérés qui les encadrent.
- N°33 : Prévoir, pour ce contrat de travail à durée déterminée spécifique, une durée minimale en principe de 12 mois, une durée maximale de 60 mois et un nombre illimité de renouvellements.
- N°34 : Reprendre, pour ce contrat de travail à durée déterminée spécifique, les conditions de forme de contrat de travail à durée déterminée, et préciser que la transmission du contrat devra s'effectuer dans un délai utile.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du rapport sur le site internet [TECH XV](http://www.techxv.org).



## Rappel inscription DES



Nous vous rappelons que les inscriptions au DES JEPS sont ouvertes jusqu'au 31 Mars 2015.

Les conditions d'accès à cette formation sont :

- Etre âgé de 18 ans
- Etre titulaire de l'AFPS ou de la PSC1 ou d'un titre équivalent,
- Etre capable de justifier, d'une expérience d'entraînement durant deux saisons sportives au cours des cinq dernières années, d'une équipe de rugby à XV évoluant à un niveau équivalent au plus haut niveau des championnats de France dans la catégorie « jeunes » ou d'une équipe de rugby à XV d'un niveau équivalent à une équipe première des divisions fédérales.
- Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation, c'est-à-dire, être capable d'effectuer une analyse technique d'une séquence de match relative à une compétition de niveau national ou international dans l'activité rugby à XV, d'en dégager des objectifs prioritaires de travail pour les compétiteurs, de proposer des situations d'entraînement adaptées à ces objectifs.
- Satisfaire aux épreuves de sélection

Par ailleurs, cette formation est organisée de Juin 2015 à Décembre 2016.

Le positionnement est fixé du 08 au 11 juin 2015 et le rattrapage est fixé du 06 au 07 décembre 2016.

Si vous souhaitez avoir plus d'informations ou si vous souhaitez vous inscrire à la formation, rendez-vous sur cette [page](#) ou contactez Sandrine POULOUIN au 01.69.63.64.61 ou à [Sandrine.POULOUIN@ffr.fr](mailto:Sandrine.POULOUIN@ffr.fr).

### Journées des Ambassadeurs 2015



La 11e édition se dévoile...

Pour la dixième année consécutive, la Ligue Nationale de Rugby et la Société Générale reprennent la route des régions et des villes de France qui ne sont pas dotées de clubs de rugby professionnels. L'objectif ? Transmettre les valeurs du rugby, tant sur le terrain au contact des jeunes joueurs, qu'auprès du tissu économique et scolaire.

Vous retrouverez de nombreux ambassadeurs, joueurs professionnels évoluant dans les clubs de TOP 14 et PRO D2, et entraîneurs prêts à faire partager leur passion pour le rugby.

Plusieurs étapes ont déjà eu lieu :

- Le 11 et 12 Février à Aix-en-Provence avec la participation d'Olivier Nier.
- Le 24 et 26 Février à Vanne avec la participation de Fabrice Ribeyrolles.
- Le 11 et 12 Mars à Fontainebleau.

Vous pouvez retrouver le résumé de ces étapes [ici](#). Egalement, retrouver une interview d'Olivier Nier et de Fabrice Ribeyrolles concernant la JDA sur ce [lien](#).

Il reste une étape à venir, le 25 et 26 Mars à Chambéry.

## Rugb'Images

Le 1<sup>er</sup> festival Rugb'images, dans un objectif de découverte et de partage, propose aux professionnels du Monde du Rugby ainsi qu'au grand public :

- Des expositions photographiques
- Des compétitions internationales de films, photos et articles de presse
- Des animations sportives
- Des projections de films récents et des sélections de films d'archives
- Des colloques

Un colloque intitulé « **les nouvelles technologies au service de la performance** » se tiendra, le mercredi 25/03, à Albi, salle Athanor :

- première partie : de 10h à 18h, ouverte aux staffs des clubs de TOP 14, PRO D2 et Fédérales, présentation par le pôle recherche de la FFR, des outils d'analyse de la performance. Les entreprises innovantes de notre Région avec le concours de Midi-Pyrénées Innovations proposent les outils de demain.
- deuxième partie : de 21h à 23h30, Yannick BRU et les statisticiens du staff France reviendront avec données chiffrées et vidéo sur Angleterre – France.

Le jeudi 26/03, à 18h30, à l'auditorium de la CCI de Castres, un débat sur le thème « **le rôle et l'influence des consultants dans la médiatisation du rugby** » sera proposé au grand public avec le concours de Pierre Berbizier, Ugo Mola, Pierre Villepreux, François Trillo et Pierre-Michel Bonnot.

Enfin, à Gaillac, le vendredi 27/03, à 18h30, à Imagin'cinémas, Joël Dumé (DTNA), un arbitre du TOP 14, Pierre Villepreux et des représentants de TECH XV et PROVALE, tenteront de nous éclairer sur les objectifs de la **vidéo-arbitrage** et ses perspectives d'avenir.

Ce festival accueillera également Jean Abeilhau (Rencontres à XV), Frédéric Fraisse (Rugby Magazine), Emmanuel Massicard (Midi-Olympique), Pierre-Yves Revol, Christophe Urios, Clément Poitrenaud, et de nombreux anciens joueurs.

un autre regard sur le rugby

24>27 MARS 2015

films  
colloques  
expos photos  
soirées festives  
rencontres sportives

www.rugbimages.com

ALBI  
CASTRES  
GAILLAC

